A SAINS-DU-NORD

La grève continue toujours.

Des distributions de secours ont lieu tous les jours aux grévistes les plus nécessiteux.

Les réunions se font toujours deux fois par jour au sont de la grève.

Les troupes n'ont pas quitté Sains. La gare est gardée par un factionnaire, les hommes de garde sont dans la cour de la halle.

MARBAIX

La grève des tailleurs de pierres est complètement terminée.

LES GRÈVES EN BELGIQUE

La Révision en Belgique

Le vote de la section centrale

Bruxelles, 20 mai. — La section centrale a voté à l'unanimité le principe de la révision de la Constitution.

La majorité de la section estime que la révision doit être subordonnée aux conditions fixées dans les diverses résolutions prises par la section.

M. Desmet, en terminant l'exposé de son système de l'occupation, a fixé à 60 fr. pour les localités de moins de 5.000 habitants, à 72 pour celles de 5 à 20.000, à 90 pour celles de plus de 20.000 habitants, le taux du revenu cadastral, quand on combine l'occupation de la terre avec l'habitation.

La section centrale a décidé d'inscrire dans le texte du nouvel article 47 de la Constitution les conditions essentielles de l'électorat.

Elle s'est ajournée indéfiniment pour laisser le temps à son rapporteur de dresser le rapport à la Chambre.

A la Maison du Peuple

Bruxelles, 20 mai. — Les métallurgistes, dès que le vote de la section centrale a été connu, se sont réunis à la *Maison du Peuple*.

A 1 h. 1/2 il n'y avait plus moyen d'entrer au local ouvrier, tant la cohue y était grande. Dans tous les groupes on discute le vote de la révision, on commente les derniers incidents et à tout instant les grévistes crient : « Vive la révision, vive le suffrage universel. »

A 2 h. 1/2 une séance a lieu dans la grande salle du premier étage. On s'écrase littéralement dans la salle où règne une chaleur étouffante.

M. Pierron qui préside, prend la parole :

Camarades, dit-il, de tous côtés nous arrivent des nouvelles annonçant le chômage des ateliers qui jusqu'aujourd'hui n'avaient pas fermé leurs portes.

On s'est mis en grève notamment à l'atelier de réparation des compteurs à gaz de la ville et demain, si cette parole de conciliation de la section centrale n'était pas venue, les ouvriers des ateliers de l'Etat abandonnaient le travail.

Oui, à l'unanimité de ses membres, la section centrale a voté le principe de la révision. Oui, elle a nommé son rapporteur, comprenant que nous étions résolus et préparés à chômer longtemps encore. C'est une première et grande victoire gagnée par le parti ouvrier en général et en particulier par les métallurgistes de Bruxelles, qui ont secoué l'indifférence des membres de la section centrale.

Cris : Vivent les métallurgistes.

M. Pierron convie ensuite l'assistance à fêter cette victoire dignement, pacifiquement avec calme, en se réunissant ce soir à la Salle St-Michel. Nous fraterniserons en commun, dit-il, nous boirons un bon verre à l'occasion de notre victoire.

Plusieurs orateurs, notamment M. Fauviaux, du Borinage, prennent encore la parole et finalement la reprise du travail est décidée, puis l'assistance après s'être donnée rendez-vous pour le soir, à St-Michel, se sépare aux cris de : Vive la révision !

FIN DE LA GRÈVE

Bruxelles, 20 mai. — Le conseil général du parti ouvrier réuni en séance plénière à la Maison du Peuple, avec la fédération des mineurs, vient de décider à l'unanimité, vu le vote de la section centrale de faire reprendre le travail dans tous les pays dès demain.

Il est probable cependant que dans certains centres le travail ne reprendra que vendredi *matin*, car les ouvriers vont organiser de grands meetings et de grandes manifestations.

Une grande animation règne à la Maison du Peuple. Les ouvriers s'arrachent les éditions spéciales des journaux, ils sont joyeux du vote de la section centrale.

Les journaux

Bruxelles, 20 mai. — *Le Peuple* dit que la section centrale de la Chambre des représentants a terminé ses travaux.

Les grévistes des régions industrielles et de l'agglomération vont sans doute reprendre le travail.

Le Peuple ajoute : Les souhaits que nous formulons avec sincérité est qu'une fois la Révision faite, le suffrage universel soit décrété sans qu'une nouvelle crise et de nouvelles grèves soient nécessaires. Pour les gouvernants comme pour le peuple, il n'y a pas d'autre aboutissant que le suffrage universel. Tenter d'y échapper c'est provoquer des conflits et des fièvres, il faut les épargner au pays. Le parti ouvrier désire les éviter, ce n'est pas de son côté que viendront les difficultés.

L'Etoile dit que le résultat qui a été arraché à la section centrale par la force des choses et par le courant de l'opinion publique, marque le triomphe des idées réformistes et ne peut manquer d'avoir un grand retentissement dans le pays. Adoptée par la section centrale, la Révision le sera aussi par la Chambre quoi qu'il arrive et quelles que soient les répugnances secrètes de la majorité.

L'Etoile exprime la conviction que c'est le suffrage universel qui sortira des délibérations de la Constituante.

Le *Courrier* dit que la section a émis ce vote dans des conditions les plus déplorables pour la dignité parlementaire, la date du vote est celle que les meneurs socialistes avaient notifiée pour le dernier délai avant la proclamation de la grève générale. Cette coïncidence donne à la décision de la section centrale l'apparence d'une capitulation dont les cercles révolutionnaires sauront habilement profiter.

Manifestants condamnés

Bruxelles, 20 mai. — Le tribunal correctionnel a condamné ce matin les manifestants arrêtés lors du meeting qui eut lieu autour de la Bourse à Bruxelles. 75 prévenus ont été condamnés à des peines variant entre 15 jours et 6 semaines de prison. Il n'y avait que 4 ouvriers parmi les inculpés. 2 ont été acquittés.

Un meeting

Bruxelles, 20 mai. — Un meeting a été tenu ce soir par les métallurgistes. M. Volders a constaté que la première manche est gagnée grâce à l'énergie des grévistes, qui depuis dix jours ont tenu cette grève sans relâche. Le régime censitaire a vécu la journée du 20 mai est la première étape vers le suffrage universel. La voie est désormais toute tracée.

Le parti ouvrier est lancé ; plein de vigueur, il va droit au but. Ce parti est plus fort aujourd'hui ; on ne pourra désormais plus compter sans lui et ce mouvement de grève qui vient de s'effectuer voit ressortir cette vérité que la parole n'est rien à côté de l'action.

Le parti ouvrier, uni aujourd'hui comme il ne l'a jamais été, a obtenu un résultat considérable, dont les heureux effets ne tarderont pas à se faire sentir pour cette grande cause de l'égalité de tous les citoyens devant la loi.

Après le meeting, un cortège de plus de 2,000 personnes a parcouru les rues en chantant la *Marseillaise*.

Au Palais Royal

Bruxelles. — M. Hanreg, président de l'Association libérale, a été reçu aujourd'hui par le roi, qui lui a fait un accueil des plus cordial. M. Hanrez a insisté auprès du roi pour qu'il intervienne auprès des ministres pour une prompte solution de la crise, ajoutant que la décision de la section centrale rendait beaucoup plus facile cette intervention. Le bourgmestre de Bruxelles a autorisé toute manifestation ce soir à condition que les ouvriers nommeraient une commission chargée de maintenir l'ordre.

En province

Charleroi. — La nouvelle du vote de la section centrale a été accueillie ici avec enthousiasme. La foule s'arrête devant les affiches annonçant l'événement. Les chefs de l'union vont soumettre à leurs groupes la proposition de la reprise du travail immédiate.

DERNIERE HEURE

Bruxelles. — La manifestation est arrivée sans encombre à la Maison du Peuple où elle est dispersée, pas d'incident. Une forte pluie ne cesse de tomber.

Partout en province le vote de la section *centrale a été accueilli avec enthousiasme*. A Paturages les grévistes poussent des hurrahs, la fédération se réunit demain à 8 heures à Hornu pour organiser une immense manifestation qui aura lieu dans l'après-midi.

Chronique du Sport

Société de Gymnastique d'Arras

La Société de Gymnastique d'Arras se propose, on le sait, de prendre part à la fête *fédérale de Genève*.

Pour couvrir en partie les frais de ce long voyage, la société organise, pour le 31 mai, une fête qu'elle croit appelée au plus franc succès. Cette fête comprendra notamment un carrousel (courses de bagues, de javelots, de têtes) ; des courses avec ou sans obstacles, des manœuvres de cavalerie et le quadrille des Lanciers, le tout exécuté par des gymnastes montés sur... des chevaux d'osier.

Viendront ensuite des courses à pied avec obstacles, des courses avec échasses, etc., etc.

Cette fête sera donnée dans le jardin du gouverneur avec le concours de la Fanfare du Commerce et de la Fanfare Saint-Hubert.

La société de gymnastique d'Arras fera en outre des sorties : le 24 mai, à Béthune ; le 28 juin, à Roubaix ; le 14 juillet, à Cambrai.

Le départ pour Genève est fixé au 14 juillet.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Les étudiants lillois à Lausanne

Laissant de côté le compte-rendu des cérémonies nous ne parlerons que de l'effet moral de cette réunion d'étudiants de tous les pays : Anglais, Allemands, Italiens, etc.

Nous recevons à ce sujet les meilleurs renseignements sur la réception faite aux étudiants français par leurs camarades de Suisse.

C'est aux associations françaises que la population a réservé le plus chaleureux accueil.

Les étudiants de l'Université de Lille, arrivés les premiers ont eu leur large part dans les acclamations. Le cri de « Vive la France » se croise avec celui de « Vive la Suisse ». Les étudiants de nos Facultés agitent leurs bérets de velours avec enthousiasme et de bien des fenêtres tombent des pluies de fleurs.

Mardi les délégations françaises ont décidé d'aller déposer une couronne sur la tombe de nos soldats morts à Lausanne en 1871 et le jour du départ elles offriront une coupe aux étudiants de l'Université de Lausanne en remerciments de leur grande sympathie pour la France.

Nous voyons avec joie cette jeunesse française, à l'étranger, *dans ces fêtes de l'intelligence* montrer aux autres nations combien *nous avons le culte ému du souvenir et la reconnaissance* de l'accueil fait à nos trois couleurs.

Les décorations du 14 Juillet. — Cette année, on s'y prend à l'avance dans les ministères pour préparer les candidatures à la Légion-d'Honneur en vue du 14 Juillet. Les préfets ont été invités à faire parvenir leurs propositions avant le 15 juin prochain.

Les nominations paraîtront à l'*Officiel* à partir du 5 juillet.

Un vieux de la vieille. — Le *XIXe Siècle* publie un article consacré aux survivants des armées du premier empire.

Parmi les noms de ces vieux braves, nous relevons celui de M. Denis (Constantin) né le 13 janvier 1793 à Fayt (Nord), où il réside aujourd'hui. Incorporé au 21e de ligne, il a assisté aux batailles de Dresde, Leipsig, Fleurus, Waterloo, où il vit l'empereur pour la dernière fois, et reçut un coup de sabre à la joue.

« J'ai bonne santé, écrit-il à notre confrère et je prends bien encore le petit verre. »

Chronique locale

ROUBAIX

Les Concerts d'Été

Tandis que chez les Tourquennois, qui n'ont pourtant pas l'heur de posséder comme nous toute une pépinière de sociétés instrumentales et orphéoniques, les concerts d'été *ont commencé il y a quinze jours* ; à Roubaix, où les sociétés musicales fourmillent, *ces concerts ne commenceront* que le 31 mai.

De même qu'ils commencent plus tard que dans les autres villes, *ils finissent aussi plus tôt*, tout devant être relatif.

Une autre anomalie dont nos administrateurs actuels ne sont pas les auteurs, mais qu'ils mettent beaucoup de complaisance à perpétuer ; c'est la suppression des concerts les jours des fêtes locales.

Au *cours* de l'été il y a deux fêtes absolument roubaisiennes pendant lesquelles le chômage *dure trois jours environ* ; — nous voulons parler de la fête des fabricants et de la ducasse de septembre. *Un étranger s'imaginerait* volontiers que ces fêtes comportent quelques agréments destinés à attirer des visiteurs chez nous ou tout au moins devant retenir nos concitoyens.

C'est une erreur absolue, nous sommes tellement persuadés que tous les Roubaisiens doivent *profiter de ces fêtes* pour aller en villégiature, que nous supprimons les concerts hebdomadaires *ces jours-là*, ne voulant pas que l'on puisse trouver un prétexte de rester à Roubaix quand tout le monde s'en éloigne.

C'est tirer un bien mauvais parti de fêtes qui pourraient donner quelque avantage au commerce local. On nous objectera que les membres de nos sociétés peuvent bien aussi avoir un congé complet à cette occasion : — C'est aussi notre avis, mais ne croyez-vous *pas que des sociétés voisines*, de Croix, de Wattrelos, voire même de Tourcoing profite*raient volontiers de ces jours de liesse* pour se faire apprécier du public roubaisien ?

Nous pensons et nous serions heureux pour nos concitoyens de faire partager notre avis à la commission des fêtes.

J. de B.

LA QUESTION THEATRALE

Nous avons pu obtenir communication d'une lettre adressée par l'orchestre roubaisien à l'administration et aux conseillers municipaux de notre ville au sujet du vote prochain de la subvention pour la saison théâtrale de 1891-92.

Nous donnons volontiers à nos lecteurs la primeur des réclamations de l'orchestre roubaisien, *réclamations que nous nous faisons* un devoir d'appuyer.

Roubaix, le 20 mai 1891.

Monsieur le Maire,
Messieurs les conseillers municipaux de la ville de Roubaix,

Messieurs,

Connaissant toute la sollicitude que vous réservez aux intérêts de vos contribuables, nous nous permettons de vous confirmer la pétition adressée l'an dernier au conseil municipal au sujet de l'emploi de l'orchestre roubaisien dans l'exploitation du théâtre.

Réunis depuis plusieurs années pour former cet orchestre, nous étions arrivés, grâce aux subventions et aux sacrifices nombreux des vrais amateurs de théâtre et de symphonie, à un résultat que Roubaix a apprécié pendant la saison théâtrale 1889-1890.

L'emploi d'une troupe et d'un orchestre étran*gers pendant la saison 90-91, nous a fait perdre* le fruit de plusieurs années d'un travail difficile, tout en nous privant de notre salaire ainsi que de « plusieurs de nos bons éléments », obligés d'aller gagner leur vie dans d'autres villes.

Cette situation, qui nous mettait dans une réelle infériorité, ne nous a pas découragés. Grâce aux *efforts* de tous, et surtout à l'énergique et zélée direction du chef de notre école nationale, nous pourrons sous peu prouver aux Roubaisiens, qu'avec de la persévérance et du travail, ils peuvent encore compter sur leur orchestre.

On n'objectera plus que cette année nous faisons notre demande trop tard et que le partage des subventions est chose faite. Nous pensons que les commissions et le conseil n'ont pas encore eu à se prononcer sur ces questions. Nous venons donc vous demander que par l'imposition de l'orchestre roubaisien au théâtre nos conseillers assurent le *salaire des musiciens de leur ville. Nous* permettons de faire constater que cet orchestre était totalement composé de roubaisiens, contribuables ; élèves ou anciens élèves de l'école et que les principaux emplois étaient tenus par les professeurs.

Laissons maintenant de côté la question pécuniaire et envisageons la question artistique ; nous *pouvons prouver* :

1° Que la fréquentation des classes de cordes est plus active, et cela parce que les élèves trouvent dans le théâtre un moyen sûr de se perfectionner tout en étant rétribués.

2° *Que le développement et l'avenir de l'Association* Symphonique et de la classe d'orchestre dépendent en quelque sorte de l'existence de l'orches- théâtral où les éléments, assouplis à une besogne difficile, apportent à ces œuvres un travail d'autant plus sérieux.

3° Que ces associations ont toujours mérité l'ap*probation unanime de tous nos concitoyens* (festival Gounod) et que nous comptons encore mériter leurs suffrages dans le festival Guiraud qui doit avoir lieu dans quelques jours.

4° Que la nécessité de protéger et d'imposer l'orchestre théâtral se fait de plus en plus sentir. On protégera du même coup l'existence de l'asso*ciation du Conservatoire en réservant à ses* membres un travail qu'ils ne seront pas obligés d'aller chercher ailleurs, et dont tout le profit restera à l'école de musique qui se trouverait chaque année (sans cette protection) dans une situation difficile par le départ de ses meilleurs éléments.

Devant toutes ces considérations, nous vous prions Messieurs de vouloir examiner attentivement cette situation et de veiller à nos intérêts en faisant subsister au cahier des charges du directeur du théâtre l'obligation de prendre l'orchestre roubaisien.

Confiants dans votre bienveillance, les musiciens du théâtre vous présentent, Messieurs, l'assurance de leurs sentiments respectueux.

L'orchestre Roubaisien.

Avis aux chansonniers de Roubaix et des environs. — Un concours de poésie patoise aura lieu dimanche prochain 31 mai, à 4 heures du soir, chez M. Henri Simoens, rue de Wasquehal, à l'Epeule, à Roubaix.

Le sujet imposé pour ce concours est : *L' Cat dins l'horlage.*

Plusieurs médailles, mentions et diplômes *seront décernés aux vainqueurs.*

Le jury s'engage à ne prendre part au concours ni *directement ni indirectement*, il est composé de MM. Antoine Bonvarlet, membre de l'Académie des Troubadours Toulousains ; Henri Simoens, chansonnier roubaisien ; Victor Capart, chansonnier tourquennois ; Henri Loridan, id. ; François D'Hellin, id.

Le morceau imposé devra être remis le jour même du concours au jury.

Un règlement spécial sera lu aux concurrents avant l'ouverture du concours.

Conseil de révision. — Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur de rappeler aux jeunes gens de la classe de 1890 et aux ajournés des classes de 1888 et 1889, que le Conseil de révision se réunira à Roubaix, le vendredi 29 mai, à 8 heures du matin, pour le canton de Roubaix-Est et le samedi 30 mai à 9 heures du matin pour le canton du Roubaix-Ouest.

Ils sont invités à se présenter devant le dit conseil aux dates et heures indiquées pour leurs cantons respectifs.

Aucune convocation individuelle ne sera adressée cette année par la préfecture.

Obsèques. — *Hier ont eu lieu les funérailles* du citoyen Louis Boët, membre fondateur de la chambre syndicale des *ouvriers* charpentiers-menuisiers.

Une affluence nombreuse avait voulu rendre un dernier hommage à ce citoyen méritant.

On remarquait dans l'assistance M. Moïse Rogier, *entrepreneur* et tout son personnel.

Au cimetière, le citoyen Clodimir Denonne a prononcé le discours suivant :

Citoyens,

Je ne puis me retirer sans adresser un dernier adieu devant cette tombe si prématurément ouverte à l'ami, au vaillant compagnon de nos luttes ; qui vient d'être enlevé en quelques jours à l'affection des siens.

Quelle perte cruelle ! Boët n'était-il pas pour eux le père de famille par excellence, remplissant ses devoirs avec une rare fermeté. Puissent nos sentiments de sympathie diminuer la douleur de sa famille éplorée.

Boët, si dévoué pour les siens, mettait encore son intelligence au service des sociétés dont il faisait partie, et ses idées étaient toujours partagées par ses camarades.

Ce n'est pas sans une profonde émotion que je rappelle qu'il y a quinze jours seulement, notre cher ami Boët, au siège de la Chambre syndicale des ouvriers charpentiers-menuisiers, dont il est l'un des fondateurs, formulait plusieurs propositions *pour donner plus de force* au syndicat. Mais hélas ! il ne verra pas le résultat de ses efforts. La mort implacable est venue le surprendre au milieu de son œuvre. Mais, cher ami, nous la continuerons en nous inspirant de tes idées et nous garderons éternellement ton souvenir.

Un noyé. — Hier matin, vers cinq heures, deux veilleurs de nuit, Honoré Prosper et Pierre Leys, demeurant rue Cadeau, le premier au n° 61, le second cour *Despretz*, revenaient de leur travail en longeant le canal, lorsqu'ils aperçurent à cent mètres du *Pont Morel* un cadavre flottant sur l'eau. Ils le ramenèrent sur la berge et prévinrent aussitôt M. Chauveau, commissaire de police. A première vue, on put constater sur la figure des traces de violence qui pouvaient faire croire à un crime.

Dans les poches de ses vêtements on a trouvé une carte d'électeur de Mons-en-Barœul, au nom de Charles Lallemand, né en 1850, exerçant la profession de plieur, *une facture* de la Brasserie Lecocq-Leroy de Neufchapelle (Pas-de-Calais) portant livraison de deux fûts de 80 litres de bière, faite le 5 mars 1891 au *nom* de M. Louis Lallemand à Lille, un carnet indiquant les dates d'ensemensement de légumes et fleurs, et une boîte d'allumettes.

L'individu est de taille ordinaire, cheveux et moustaches chatains, bouche moyenne, nez moyen, figure pleine ; il est vêtu d'une redingote noire avec une seule rangée de boutons, gilet et pantalon de drap noir, un chapeau melon de feutre noir, chaussé de bottines à élastiques.

L'autopsie pratiquée dans l'après-midi, par M. le docteur Largillière a démontré que les traces de violence avaient été faites par une gaffe de batelier.

Le corps parait avoir séjourné quelque temps dans l'eau. Le noyé avait en poche un journal portant la date du 3 mai.

M. le docteur Largillière conclut à une mort accidentelle.

Un accident rue de la Basse-Masure. — Avant-hier soir, *une dame âgée de 77 ans*, demeurant rue de la Basse-Masure, 14, était oc*cupé aux soins de son ménage lorsqu*'elle glissa et tomba si malheureusement qu'elle *se fractura* l'épaule droite.

La pauvre femme a été admise d'urgence à l'Hôpital.

Chronique colombephile. — M. Kruze Auguste, cabaretier « au Bon Coin » rue Peilart, rappellé aux amateurs colombophiles son concours *sur Clermont le dimanche 31 mai. 100 fr.* de prix d'honneur.

Pour les conditions, voir les affiches.

Union fédérale colombophile. — Résultat du concours de Creil offert le 18 mai, à la société l'Eclair, chez M. Charles Depoortere, rue de Voltaire, au Cul de Four. 550 pigeons 14 paniers ouverts à 10 h. 25. Beau temps, vent sud. — Dedoncker.

1er prix, Louis Delfortrie, h.n.pp — 2e, Bauwens, h — 3e, L. Liagre, hpp — 4e, G. Beryn, hp — 5e, Salmon hp — 6e, Biquet, hpp — 7e, Joseph Boudry, hppp — 8e, Diagre, hpp — 9e, Ch. Desbucquoy, hp — 10e, Oudart, h — 11e, Nicolas, hpp 12e, Collin, hppp — 13e, Th. Massez, h — 14e, Vromont, hpp — 15e, Vromont, hp — 16e, Legrand hp — 17e, Dassonville, hpp — 18e, Hovine, hpp — 19e, J. Cools, hp — 20e, F. Heulto, hp — 21e, Lecocq, p — 22e, F. Maroy, p — 23e, Verroest, ppp — 24e, Vramont, pp — 25e, J. Inion, pp — 26e, H. Salembier — 27e, Arickx — 28e, Detollenaere, pp — 29e, A. Vergin, p — 30e, J. Debuchy, pppp — 31e, J. Lepaitre, pp — 32e, A. Leman, pp — 33e Verroest, pp — 34e, Desrousseaux, ppp — 35e, D. Desfontaine, p — 36e, H. Salembier, p — 37e, H. Ledru — 38e, H. Salembier, p — 39e, J. Rabaux — 40e, F. Maroy, p — 41e, Lecocq, op — 42e, Vanoost — 43e, Collin — 44e, F. Hazebroucq, opp — 45e, Louis Wyseur, opp — 46e, Ch. Dorlerey, oopp — 47e, S. Monnier, ooop.

Le premier pigeon est rentré à 12 h. 6 m. 42 s.

Le dernier à 12 h. 25 m. 33 s.

Dimanche 24 mai. Concours sur Chantilly. Prix d'honneur 100 fr. Poules d'honneur et poule unique, marquées le 29 mars dernier.

Organisé à la société « Les 3 Mascottes » chez M. Victor Carrette (à l'Alouette), angle des rues du Grand-Chemin et de l'Alouette.

Dimanche 31 mai. Grand concours international sur Rambouillet. Prix d'honneur 1000 francs répar*tis comme suit : 725 francs par pigeon et 275 francs* par série. 1er prix, 50 fr. ; 2e, 45 ; 3e, 40 ; 4e, 33 ; 5e, 35 ; 6e, 32 ; 7e, 30 ; 8e, 28 ; 9e, 26 ; 10e, 24 ; 11e, 22 ; 12e, 13e, 14e, 15e, 20 ; 16e, 17e, 18e, 19e, 20, 15 ; du 21e au 40e, 10 fr.

Série de 4 pigeons non désignés volant au même pigeonnier. — 1re série, 50 fr. ; 2e, 40 fr. ; 3e, 35 fr. ; 4e, 30 fr.

Série de trois pigeons non désignés volant au même pigeonnier. — 1er prix, 30 fr. ; 2e, 25 fr. ; 3e, 20 fr.

Série de deux pigeons non désignés volant au même pigeonnier. — 1er prix, 20 fr. ; 2e, 15 fr. ; 3e, 10 fr.

Mise obligatoire, 2 francs. — Mise facultative, 2 francs.

Poule unique, 0,25 cent. — Poule facultative, 0,50 c., 1, 2, 3, 5, 10, et 20 fr.

Marquage secret par la bague en caoutchouc *doublée et soudée (J. Rosoor).*

Constateur obligatoire dans un lieu public (Vanden Bossche).

Vitesse propre, bénéfice de parcours, compte proportionnel.

Ce concours est offert par la société le « Pigeon-Roux, établie chez M. J.-B. Baert, rue de la Chaus*sée, près de l'église Saint Joseph.*

Acte de probité. — M. Paul Honoré, miroitier, rue des Fabricants, entrant hier dans le car à vapeur se rendant à Lille, trouva sous la banquette un porte-monnaie contenant 184 fr. ; il le remit au contrôleur avec mission de le déposer au *bureau de Roubaix. Quand ce dernier s'acquitta* de la commission, la dame d'un entrepreneur de Roubaix faisait justement sa réclamation ; le porte-monnaie lui fut rendu sans retard.

Aux dégoûtés de la vie

L'existence est parfois un si pesant fardeau,
Qu'à le porter longtemps plus d'un homme renonce ;
Mais pour quiconque sait s'enivrer de Congo,
Ce colis naturel ne pèse pas un once !

Victor Levère à Victor Vaissier.

Rallye Paper. — *Dimanche prochain sera* couru un rallye-paper, organisé par MM. Joseph et Louis Lorthiois.

Le départ aura lieu à 9 h. précises, au Pont-du-Canal, boulevard de Tourcoing.

Bien réussi !

Le Langage des Fleurs, voilà pour un savon
Elégant et coquet, un délicieux nom !
Il dit éloquemment combien est délicate
L'ambrosiaque odeur qui parfume sa pâte.

Savonnerie des Nations, Paris.

En vente chez les principaux merciers en gros.

Menus faits. — La police a procédé à l'arrestation de la nommée Alexandrine Vernaers, née à Malines (Belgique), âgée de 22 ans, pour coups et infraction à un arrêté d'expulsion.

Le nommé Guillaume Brilleman, rattacheur, âgé de 19 ans, demeurant rue de la Guinguette, cour Desfontaines, a été arrêté pour rebellion et ivresse.

— Mardi après-midi, vers 3 h. 1/2, le sieur Théry Louis, demeurant rue *Saint-Jean*, se rendit sur la Grande-Place, monta en fiacre et se fit conduire dans plusieurs rues de la ville.

Quatre heures plus tard rue du Moulin, il pria le cocher, Henri Vandendriessche, d'arrêter en lui disant ; « Je regrette beaucoup, mais je n'ai pas d'argent pour vous payer » et s'apprêtait à partir.

Le cocher ne l'entendit pas de cette oreille, et prévint l'agent Brouillard qui passait.

Se voyant sur le point d'être arrêté, Théry paya le cocher après l'avoir grossièrement insulté.

Procès-verbal a été rédigé à sa charge.

— Mercredi dans la matinée, M. Roger, vétérinaire, inspecteur des denrées alimentaires, passait en voiture au Parc-de-Barbieux lorsque tout à coup le cheval s'emporta, et par ses soubresauts projeta *M. Rogier sur le sol puis continua sa course jus*qu'à l'établissement Isaac Holden, où il fut arrêté par un ouvrier de cette usine.

Quant à M. Rogier, il en a été quitte pour quelques légères contusions à la figure.

TOURCOING

Opérations de la Caisse d'épargne en 1890

(Suite et fin.)

Mouvement des inscriptions de rentes. — Il a été acheté dans le cours de l'année 1890, pour le compte des déposants, et sur leur demande, six inscriptions de rente s'élevant ensemble à 350 francs, pour un capital de 9,692 francs 50.

Toutes les inscriptions ont été retirées avant le 31 décembre.

Il n'y a pas eu lieu d'opérer des achats de rente d'office, tous les titulaires de livrets complets ayant touché leurs excédents.

Dans les tableaux de statistique on relève *que les livrets scolaires étaient au nombre de* 287 au 31 décembre, et représentaient une *somme de 2,058 fr. 97.*

Les livrets complets formant un capital de 5,063,763 *fr. 06 étaient répartis entre* 2,447 déposants.

CONCLUSION

Le rapport sur les opérations de la caisse d'épargne de Tourcoing en 1890, est terminé par la conclusion suivante :

Nous avons lieu d'être satisfaits du résultat de l'exercice écoulé. L'augmentation que *nous constatons dans le montant* des Dépôts n'est pas aussi importante que celle de l'année *précédente, mais, pour différents motifs*, il ne faut pas s'en étonner.

Depuis quelques années l'idée de faire fructifier l'épargne, en entrant petit à petit dans l'esprit de chacun, faisait affluer dans notre caisse les fonds qui se trouvaient jadis sans emploi dans les antiques bahuts. Cette réserve ne doit plus guère exister aujourd'hui, et les dépôts proviennent exclusivement de l'épargne qui se crée chaque année plus ou moins considérable suivant la prospérité du moment.

A ce point de vue l'année 1890 n'a pas été bonne pour nos cantons. Les affaires ont laissé à désirer et il en est résulté un chômage partiel toujours excessivement préjudiciable aux intérêts de notre classe ouvrière si importante.

Nous avons aussi à tenir compte de l'incertitude constante dans laquelle on laisse les déposants au sujet du taux de l'intérêt qui leur sera alloué dans l'avenir, et aussi quant au régime qui sera définitivement adopté par la Chambre des députés. Depuis plusieurs années on tient en suspens les déposants des caisses d'épargne avec force projets de loi dont aucun n'a encore abouti.

*Il serait urgent, dans l'intérêt de l'institu*tion elle-même que la loi fût votée dans le *plus bref délai possible.*

Rappelons aussi que la caisse nationale *d'épargne ou plus exactement la caisse* postale, nous fait une concurrence de plus en plus redoutable, grâce aux facilités extraordinaires qu'elle donne aux déposants, leur permettant, chaque jour, à toute heure, dans chacun des multiples bureaux de poste, d'être remboursés de toutes sommes versées.

A ce sujet, nous demanderons pourquoi l'Etat n'exige pas de ses employés des cautionnements équivalant à ceux qui sont imposés aux caissiers des caisses d'épargne privées. Pour quels motifs un cautionnement de mille francs peut-il suffire quand il s'agit d'un employé des Postes, tandis que l'on demande à nos agents une garantie de vingt mille francs.

Il serait trop long de traiter ici la question de l'adduction de tous les capitaux à l'Etat, mais il faut reconnaître que la Caisse postale est un formidable appareil de drainage qui menace d'absorber peu à peu toute l'épargne du pays.

Nous nous bornerons à exprimer le vœu que les Caisses d'épargne ne soient pas mises dans un état d'infériorité qui les forcerait de *renoncer à la lutte contre une concurrence* qui deviendra pour elles impossible à sou*tenir.*

L'année qui commence ne nous fait pas es*pérer de brillants résultats ; l'hiver a été* très rigoureux et bien des économies ont été épuisées pour subvenir à des nécessités pressantes. Nous serions, par conséquent, heureux de pouvoir vous présenter l'an prochain un compte-rendu de l'exercice se soldant par une augmentation semblable à celle de l'année 1890.

La commission vous propose d'approuver les comptes qui vous sont soumis et d'autoriser votre président à signer, pour conformité, les tableaux qui doivent être adressés à l'autorité supérieure.

Les membres de la Commission :

François Masurel-Jonglez, rapporteur ; Léon Monnier ; Joseph Desurmont ; Paul Didry-Dubrulle ; Georges Cornille ; Maurice Cordier.

LES CERCUEILS A 24 SOUS

Nos lecteurs se souviennent de la protesta*tion que nous fîmes entendre au moment* de l'adjudication des cercueils pour les établissements hospitaliers de la ville. Sur *la mise* à prix de 3 francs 50, un industriel — déclaré du reste adjudicataire — avait fait le rabais énorme de 65 pour cent ce qui ramenait exactement le prix des cercueils à 1 franc 22 centimes 1/2.

Et nous demandions ce qu'on pourrait fournir pour un prix aussi minime.

Nous sommes aujourd'hui fixés.

Il y a *quelques jours*, en effet, l'adjudicataire allait opérer une livraison de plusieurs bières au bureau de bienfaisance, rue des Poutrains, lorsque par suite d'une circonstance quelconque, les cercueils tombèrent sur le pavé. Il ne resta pas deux planches assemblées et notre homme sacrant et maugréant, ramassa les débris épars et reprit le chemin de son atelier pour remettre de mauvais clous.

Plusieurs personnes, témoins de cette triste aventure, *ont pu constater de visu*, à leur grande indignation, disons-le, en quoi consiste *le dernier, le suprême secours accordé* à l'indigence !

Et dire que le budget charitable de la ville s'élève à 322.000 francs ! On ne s'en douterait guère !

Si l'humanité nous fait un devoir de soulager les pauvres pendant leur vie, le respect dû aux morts exige de nous des obligations non moins impérieuses.

Il ne faut point que par une économie mesquine, les malheureux qui succombent à *l'hôpital ou à l'hospice soient* ensevelis dans des cercueils qui s'effondrent à la première pelletée de terre.

La foire de Tourcoing en 1891. — Parmi les attractions que nous réserve la foire de *Tourcoing en 1891, nous pouvons citer* le cique Ditter qui l'année dernière a obtenu *chez nous un légitime succès ; le théâtre* Casti, dont la réputation n'est plus à faire.

Enfin, Mme veuve Deschamps, viendra s'installer chez nous pendant la durée de la foire avec un répertoire choisi des pièces à succès.

Société municipale de gymnastique et d'armes. — La Société municipale de gymnastique et d'armes la « *La Tourquennoise* » organise pour le dimanche 7 juin prochain, à 7 h. 1/2 du soir, une grande fête de gymnastique, qui aura lieu dans le local de la société *rue Verte.*

La musique municipale prêtera son bienveillant *concours à cette fête qui promet d'être* des plus brillantes.

Les ivrognes tapageurs. — Dans la nuit de mardi à mercredi, les agents Leruste et Dujardin, de service de nuit au poste central, ont été requis à deux reprises différentes pour aller s'emparer d'ivrognes tapageurs.

Une première fois à 10 heures 1/2 du soir, ils se transportèrent rue St-Eloy, où un jeune homme de 18 ans, qui était rentré pris de boisson, au domicile paternel, s'était mis en devoir de briser le mobilier sur une remontrance de son père.

A deux heures et demie du matin, la dame D..., demeurant au Moulin Ton-Ton, vint à son tour requérir la police pour mettre son *mari à la raison.*

Celui-ci, qui n'est pas méchant à jeun, *mais qui change de caractère* sous l'empire de la boisson, avait jeté à la porte sa femme et deux *neveux qui habitent* chez lui. Il menaçait même de tuer sa moitié avec une vieille carabine à *piston*, qui a été saisie et apportée au poste par les agents.

Après avoir passé une *nuit au violon*, les ivrognes avaient des idées beaucoup plus saines hier matin.

Après que M. Cotard, commissaire de police du premier arrondissement leur eût lavé la tête, ils furent rendus à la liberté avec chacun une contravention à leur actif.

— Hier soir, vers 6 heures, les agents Engelaere et Catteloen, passant *rue de Paris*, trouvèrent un individu couché sur la voie publique en complet état d'ivresse. Ils relevèrent l'ivrogne et l'engagèrent à réintégrer son domicile. mais il leur répondit des injures. L'ivrogne a été déposé au violon.

Abus de confiance et faux en écritures. — Nous avons dit hier qu'un domestique de la maison Nyckees, entrepreneur de démolition à Roubaix avait pris la fuite après avoir touché le montant de la vente d'un lot de briques à un maître maçon du Blanc-Seau.

En dehors de l'abus de confiance, le domestique en question, Augustin Vandesbosche, né à Bruxelles, a aussi commis un faux en écritures. Il a en effet donné à M. Delacroix, l'acheteur de briques, un reçu de 60 francs, fait de sa main et signé Rogé Nyckees.

Contravention de voirie. — Une contra*vention de voirie a été dressée* à la charge de M. J.-B. Wagnon, rentier place Charles-Roussel, *pour réparations effectuées* à la façade de sa maison sans autorisation préalable.

Commission rogatoire. — En vertu d'une commission rogatoire au parquet de Lille, M. Cotard, commissaire de police du 1er arrondissement fait comparaître devant lui quatre jeunes gens de notre ville qui, le 10 courant, ont commis des dégâts dans un cabaret de Wattrelos, à l'enseigne du *Vert feuillage*.

Nous avons du reste, en son temps, relaté cette affaire.

Noces d'or. — Deux bons vieux des Petites Sœurs des Pauvres, rue de Lille, ont célébré lundi matin leurs noces d'or.

Le mari se nomme Théodore Joostens, âgé de 76 ans, né à Bruges. Il a contracté mariage il y a cinquante ans sonné, avec Isabelle Hachette, qui *est, elle, âgée de 85 ans.*

Le ménage a été établi pendant assez longtemps à Roubaix où le mari exerçait la profession de menuisier, puis il est ensuite venu habiter Tourcoing. M. Joostens a travaillé successivement chez MM. Duvillier, Assemaine, Lahousse, maîtres menuisiers.

S'il faut en croire les vieux époux, ils devaient avoir un jour une situation assez belle.

Le mari aurait perdu 70.000 fr. qui devaient lui revenir de sa mère, mais cette petite fortune déposée chez le banquier Dajardin, de Roulers, a été en*globée dans la faillite retentissante de ce dernier.*

Les respectables jubilaires ont trois fils, dont deux n'ont pas donné de leurs nouvelles depuis 5 ans. L'autre qui est un excellent menuisier modeleur, habite la rue Malcense.

Nous terminerons en disant que les deux vieux époux qui, à l'occasion de leurs noces d'or ont *obtenu une permission de trois jours, sont* encore très vaillants.

Le vieux mari a encore le mot pour rire. Il explique ainsi que sa femme est plus âgée que lui : « Elle m'a attrappé savez, elle était belle femme et ne paraissait pas son âge et la bonne vieille de sourire.

Demandes en autorisation de bâtir. — Voici la liste des demandes en autorisation de bâtir déposées depuis le 1er mai :

M. Jules Strat, une maison rue du Halot. — M. Jules Gadenne, *quatre maisons rue* du Calvaire. — M. Lebrun-Mathon, une palissade rue de l'Epine. — M. Emile Catteau, modification à la façade de sa maison rue des Anges, 36. — M. Courouble-Picavet, modifications aux façades de ses *maisons*, rue du Couet, 23 et 40. — M. Ph. Lamourette, modification à la façade d'une maison, chemin du Clinquet, et établissement d'un ponceau sur le fossé d'un chemin.

M. Romain Flipo, remplacement d'une porte, établie dans un mur de clôture, rue des Piats. — MM. Binel frères, construction d'un mur de clôture *rue de l'Union*. — M. Duthoit, revêtement en dalles au soubassement de sa maison, rue Motte, 56. — M. Barrois, construction d'un aqueduc en face de sa propriété rue des Catalans. — M. Leruste-Malfait, autorisation d'établir des baies de fenêtres dans la façade de sa maison, rue St-Eloi et ouvrir une baie de porte sur le pan coupé joignant la rue Neuve-de-Roubaix.

Toutes ces demandes ont été autorisées.

L'ASSASSINAT DE MARCQ

Le bruit avait couru avec persistance, hier, qu'une nouvelle arrestation avait été opérée *concernant le crime de l'avenue de la ferme* Delcroix. Cette arrestation aurait rendu le *crime encore plus odieux par suite de la qua*lité de l'incriminé.

Renseignements pris, *ce ne sont que des* racontars.

M. du Liscouët, juge d'instruction, a confronté hier, dans son cabinet, la mère de la victime, avec Descamps qui n'est pas encore remis en liberté.

Comme précédemment, celui-ci a affirmé avec force son innocence, ajoutant : « C'est » bien malheureux pour moi d'être tenu ici, » d'autant plus que ma vieille mère est là-bas » à Wambrechies sans ressources. »

En somme, le jour est loin de se faire sur cette lugubre affaire.

WATTRELOS

Réception de l'Union chorale de Wattrelos

Voici, comme nous l'avons annoncé hier, de plus amples détails sur la splendide réception faite à l'*Union chorale de Wattrelos.*

Dès 7 heures les abords de la gare sont encombrés, la salle des pas perdus regorge de monde ; des hommes, des femmes et même des enfants sont porteurs de couronnes et de bouquets magnifiques.

7 h. 25. — Le train arrive en gare : Les vainqueurs de Denain sont reçus sur le quai par une délégation de leurs membres honoraires. Deux de ces derniers : MM. Destailleurs et Ad. Leclercq offrent de superbes cou*ronnes au digne chef et* au président de l'Union chorale.

La société du Jean Ghislin : les « Inoffensifs » offre également une belle couronne et *chante un vivat qui est suivi des cris de* : Vive Wattrelos.

La sortie de la gare a lieu aux cris répétés de : Vive l'Union chorale ! Vive Wattrelos ! On entendait dans la foule plusieurs loustics faire cette juste réflexion : « In' dira pu qu' les Wattrelos sont en retard ! »

Les vaillants choristes ayant à leur tête M. Pierre Dhalluin leur dévoué président d'honneur, prennent place dans les voitures découvertes disposées pour eux et le cortège se forme.

Difficilement, vu le nombre de curieux, et toujours aux acclamations de : Vive Wattrelos on se met en marche. Un membre de la société se tenait en tête et portait un tableau sur lequel on lisait : 1er prix de lecture à vue avec félicitations du jury ; 1er prix d'exécution ; 2e prix de quatuor.

Quelques cavaliers d'avant-garde sont venus jusque la place de la liberté.

Place Chaptal

Sur cette place sont rangés la plupart des sociétés de Wattrelos : Les enfants de la Lyre, la musique municipale, la société chorale de polissoir, la Renaissance du Mont-à-Leux, la société de gymnastique la Patriote, les archers et un grand nombre de cavaliers. A leur ar